

OUEST FRANCE

25 août 2014

## Concours photos du bassin de la Vie

Le syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay organise la 2<sup>e</sup> édition du concours photo du bassin versant de la Vie et du Jaunay.

### L'importance de l'eau

Anne Barbier, animatrice du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage), précise : « Il a pour thème les différentes activités et utilisations de l'eau : à la maison, au jardin, à l'école, en ville, à la campagne, au travail, en vacances... Ce concours est l'occasion de s'interroger sur l'usage de l'eau au-delà de la consommation au robinet, de mesurer toute son utilité et d'éveiller à son importance dans notre quotidien. »

### Des sources à l'embouchure du fleuve la Vie

Gratuit et ouvert à tout amateur de photographie à partir de 7 ans, ce concours s'adresse à deux catégories : enfants de 7 ans à 15 ans, et adultes à partir de 16 ans. Deux clichés maximum, en couleur, par participant devront être réalisés sur le territoire de l'une des 37 communes concernées par le bassin versant de la Vie et du Jaunay. Celui-ci s'étend des sources à l'embouchure du fleuve La Vie, située à Saint Gilles Croix de Vie.

L'inscription et la remise des photos se feront, de préférence, via le site internet [www.vie-jaunay.com](http://www.vie-jaunay.com), avant le 12 septembre.



Un étang ou une mare sont sources de biodiversité.

« Respect du sujet, esthétique et créativité sont les critères qui permettront de récompenser les trois meilleures photographies de chaque catégorie. »

Une exposition des photos sera organisée au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2014, et sera ensuite proposée à chacune des 37 communes du bassin versant.

Créé en 1981, le syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, a été mis en place pour assurer la coordination de la gestion de l'eau et la restauration des marais rétro-littoraux et des cours d'eau du bassin aval de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

Règlement complet et inscriptions sur le site internet : [www.vie-jaunay.com](http://www.vie-jaunay.com).